



Notre commune en période de confinement sanitaire

Lors des élections municipales du 15 mars, vous avez voté pour vos nouveaux conseillers. Néanmoins les règles de confinement n'ont pas autorisé leur installation, ni l'élection du maire. Dans l'attente, l'ancien conseil reste en place. Le 23 mai la date d'installation des conseils municipaux devrait être annoncée.

Depuis le 17 mars, la vie de notre commune s'est mise au ralenti. Chacun, particulier, commerce, entreprise a dû s'adapter à la réglementation en vigueur.

Le secrétariat de la mairie est ainsi fermé au public, tout en étant joignable téléphoniquement. L'accueil, uniquement sur rendez-vous, est exclusivement réservé pour des actes essentiels et avec toutes les précautions de rigueur. Quand le confinement sera levé, cette organisation perdurera dans un 1^{er} temps et évoluera selon les consignes à venir.

Tout le travail administratif indispensable au bon fonctionnement de la commune et à l'avancée des projets en cours a bien évidemment continué grâce à la présence quotidienne de Sonia et Sandrine. Notre employé communal Guy est également présent au quotidien pour que nous retrouvions tous un cadre de vie communal attrayant.

Les élus ont souhaité prêter une attention particulière aux personnes isolées ou âgées. Un courrier a été adressé à un certain nombre de seniors des 2 villages, leur proposant le service des élus si besoin. Nous constatons que la solidarité de voisinage fonctionne bien. **Restez attentifs et signalez-nous toute situation inquiétante.**

Des masques pour chaque habitant

La Communauté d'Agglomération de Haguenau a répondu, au nom de ses maires, à la sollicitation du Conseil Départemental du Bas-Rhin pour l'acquisition et le financement partagé de 2 masques en tissu par habitant. Ceux-ci devraient être livrés au plus tard mi-mai. La modalité de distribution de ces masques est à l'étude. Nous y sommes associés et nous veillerons à sa bonne organisation sur notre commune.

Mais deux masques lavables seront sans doute insuffisants pour certains d'entre vous.

Dans nos villages de petites mains en cousant et une solidarité s'installe. Si vous souhaitez faire profiter vos concitoyens de vos réalisations, nous vous proposons de collecter vos œuvres en mairie et d'en assurer la distribution sur demande.

Quand un semblant de vie sociale va reprendre il sera primordial de se protéger, mais également de protéger les autres, le port d'un masque y contribuera.

Nos écoles...la reprise...la rentrée 2020

A l'heure où nous rédigeons ces infos les modalités de retour à l'école pour nos écoliers ne sont pas encore arrêtées. Nous travaillons en collaboration avec l'équipe enseignante, pour une reprise conforme aux directives académiques et gouvernementales.

Qu'en est-il de la rentrée 2020-2021 ? Malgré la baisse prévisible des effectifs nous condamnant à la suppression d'un poste d'enseignant, mais au vu de la situation sanitaire, de l'installation à ce jour non réalisable des nouveaux conseils municipaux, l'académie a décidé de ne pas toucher à la carte scolaire pour la rentrée à venir. Nous avons donc la chance de conserver l'intégralité de nos classes. Nous engagerons une réflexion avec les communes environnantes après l'installation des nouveaux conseillers municipaux, afin de construire ensemble l'avenir de nos écoles de villages.

La réouverture de nos déchèteries

La CAH, avec SUEZ, est prête à rouvrir certaines de ses 7 déchèteries, une fois le feu vert donné par la Préfète. Des mesures seront prises pour gérer le plus efficacement possible ce qui risque de devenir un rush de nos concitoyens. En attendant, merci de stocker vos déchets verts chez vous. Nous vous signalons qu'il est formellement interdit de les jeter (dans les champs, la forêt...etc), ni de les brûler.

Les cimetières restent fermés au public

Nous vous rappelons que nos deux cimetières restent interdits au public. Ils restent toutefois accessibles pour les enterrements et aussi aux personnes désirant se recueillir sur les tombes.

Soutien aux entreprises et associations

De nombreuses entreprises et associations sont impactées par l'épidémie actuelle. Sur une initiative de la Région Grand Est, avec le soutien de la Banque des Territoires, du Département et de la CAH, a été lancé un « **Fonds Résistance** », permettant d'apporter un soutien financier à certaines entreprises et associations. A noter que ce fonds est cofinancé par la CAH à hauteur de **près de 200.000 €**.

Pour plus de précisions sur ce fonds, et sur l'ensemble des mesures de soutien aux entreprises et associations, vous pouvez contacter vos interlocuteurs de la CAH de la manière suivante :

Par mail : caire@agglo-haguenau.fr

Par téléphone : **06 64 53 53 66** (direction du développement économique)

Des nouvelles de nos chantiers en cours

Les travaux de sécurisation de la traversée de NEUBOURG deuxième tranche

Vous trouvez en complément de cette NEWS, la lettre cosignée par la commune et la CAH, adressée aux habitants de NEUBOURG, et précisant les modalités de ce chantier qui démarre dans la semaine du 4 mai. Les élus de la CAH, ceux de notre commune, ainsi que l'ensemble des techniciens de la CAH ont travaillé en concertation avec le Département, EIE et le SDEA pour que ce chantier puisse se réaliser cette année. Ceci n'était de loin pas évident, il y a encore quelques semaines.

Merci aux habitants de NEUBOURG de continuer à prendre toutes les mesures de sécurité et de protection pendant la durée globale de ces travaux.

Le lotissement « La Clairière » de NEUBOURG

Les premières constructions devraient démarrer dans les semaines à venir, dès que l'ensemble des actes pourront être régularisés auprès du notaire.

Le projet d'aménagement du « Centre Village à DAUENDORF »

Fin mai, la commune signera l'acte d'acquisition de la maison WOLFF auprès de l'Etablissement Public Foncier.

La commune a d'ores et déjà signé le devis pour sa démolition. Celle-ci pourra se faire, dès l'obtention du permis de démolir. L'instruction du permis de construire est en cours. Il comprend la construction d'une maison médicale louée à nos deux médecins, ainsi que l'aménagement de la place avec création de parkings et sécurisation du carrefour.

Des travaux envisagés dans les chemins ruraux

Des travaux de réfection partielle du chemin de la Croix Noire, et du chemin après la chapelle Saint Antoine sont prévus cette année par l'Association Foncière, avec le soutien financier de notre commune.

Journée Citoyenne ?

Elle était programmée le 16 mai 2020 et déjà en cours de préparation. Cette journée ne pourra pas être maintenue dans l'état, le rassemblement de personnes en nombre ne pouvant pas encore s'envisager. Toutefois **les conseillers municipaux se mobilisent et procéderont le 23 mai à la plantation des fleurs estivales**.

La journée citoyenne devait permettre de réhabiliter et rendre plus fonctionnel le hangar communal près du stade de foot. Nous prévoyons des temps de travail, en petit comité, afin d'avancer néanmoins sur ce projet.

En attendant rendez-vous est donné en 2021, en espérant pouvoir concrétiser une journée encore plus conviviale et citoyenne.

Si vous voulez cependant vous engager, vous pouvez prendre l'initiative d'entretenir un massif de fleurs près de chez vous ! Faites-le nous savoir !

Un peu de lecture durant la période de confinement

Cette période que nous traversons actuellement se prête bien à la lecture. Nous vous signalons que nous avons fait imprimer des exemplaires complémentaires du livre « Notre dame de NEUBOURG » Vous pouvez passer commande à la mairie au tarif inchangé de **36 €**.

*Le Maire, Claude Bebon
et son équipe*